

CERCLE DE LIEGE / SROR

FEUILLET D'INFORMATION DU 28 JUIN 2021

1. Décès

Nous ont quitté depuis notre dernier feuillet du 24 mai 21 :

- Col e.r. Jean-Marie Van Ruychevelt, décédé à Evere le 19 juin (91 ans), Cercle Luxembourg.
- GenMaj v/h Vlw Maurits Barrez, décédé à Heverlee le 13 Jun (90 ans), Kring Leuven
- Madame Josee Everaerts, veuve du LtKol b.d. Albert Debruyne, décédée le 09 Jun à Oostende (84 ans), Kring West-Vlaanderen
- Major e.r. Bernard Brohet, décédé en mai 2021 (61 ans)
- Cdt b.d. Pierre Verplancke, décédé à le 23 mai à Leuven (90 ans), Kring Leuven

2. Activités passées

22 Juin – Repas de retrouvailles (*L. Dussaussois, J. Remy, JL. Rolland*)

C'est enfin reparti !

Le Cercle a organisé un repas de retrouvailles le 22 juin dernier. Il a eu lieu au Domaine des Waides à Cointe, établissement bien connu de nos membres. Malgré les mesures sanitaires à respecter et la prudence à maintenir, nous avons pu nous retrouver dans une ambiance extraordinaire et profiter d'un excellent menu de quatre services.

Nous étions 32 participants, un très grand succès pour cette toute première relance de nos activités, malgré les conditions actuelles !

Tout le monde semblait pressé de se retrouver et de pouvoir se parler en présentiel. Du coup, l'ambiance fut exceptionnelle et la journée s'est prolongée jusque tard dans l'après-midi.

Un grand merci aux trois organisateurs qui ont eu cette superbe idée d'un repas pour recommencer notre calendrier.

3. Activités futures

a. **Jul** (OA)

L'Organe d'Administration du Cercle a plusieurs possibilités qui traînent dans ses cartons. Le choix d'une activité dépendra essentiellement des conditions imposées pour la réaliser et de la rapidité pour pouvoir l'organiser. Notre Secrétaire vous informera rapidement dès qu'une opportunité géniale se présentera.

b. **Dimanche 29 Aou – Visite du Fort de Breendonk et Croisière sur l'Escaut**

(D. Charlot et L. Dussaussois)

Le 29 août, notre Cercle se rendra dans le fort de Breendonk pour une visite complète. Ce fort, initialement construit pour la défense de la ceinture d'Anvers a été utilisé par les nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale comme centre d'internement et de transit. Notre tour sera guidé à raison d'un guide francophone par groupe de maximum 20 personnes. Le cercle déposera une gerbe au pied du monument aux morts. Cette visite sera suivie par une croisière sur l'Escaut entre Tamise et les quais du port d'Anvers. Un repas sera servi à bord. Pour notre facilité, le déplacement se fera en autocar depuis Liège (prise en charge sur le parking du Makro d'Alleur ; un second lieu est possible à hauteur de la E40 en fonction des demandes).

Horaire :

0800 à 0930 Hr : départ du car d'Alleur et mouvement vers Breendonk

1000 à 1215 Hr : Visite du Fort y compris dépôt fleurs

1230 Hr : Déplacement en car vers Wilfordkaai à Temse et embarquement sur le bateau Verdi

1300 Hr : Repas servi à bord

1400 Hr : Début de la croisière

Pendant la croisière Tarte aux fruits et café

1745 Hr : Fin de la croisière, débarquement et montée dans le car pour le trajet retour

1800 Hr : Mouvement retour en car vers Liège

1930 Hr : Arrivée à Alleur

Le repas sera constitué d'une assiette froide composée de charcuterie et de poissons. Les boissons du repas et durant la croisière ne sont pas comprises et il convient de les payer en espèces, le bateau ne disposant pas de Bancontact. L'assiette est servie avant le départ du bateau. Au cours de la croisière, un morceau de tarte sera servi avec une tasse de café. Tous les services se feront à table.

Les mesures sanitaires en vigueur seront communiquées aux participants par notre Secrétaire. Nous espérons que le Codeco du 16 juillet va encore alléger les restrictions.

Le prix complet de la journée (sans boissons) est de **68 € par personne** pour ceux voyageant avec l'autocar et de **48 € par personne** pour ceux prenant leur véhicule personnel. Ceux-ci devront aussi rejoindre le Wilfordkaai de Temse avec leur voiture car l'autocar ne repassera pas par le fort de Breendonk lors du trajet retour vers Liège. Le prix comprend les trajets en autocar, les entrées au fort de Breendonk, les guides pour la visite, les tickets du bateau, le repas et le goûter.

L'inscription doit se faire **avant le 06 août** par versement de la participation aux frais (PAF) sur le compte BE16 0682 4639 4474 du CERCLE DE LIEGE avec la communication « Breendonk ».

Le folder d'invitation se trouve sous l'onglet « Activités futures ».

c. **Concert 2021** *(Jean-Claude François)*

Notre feuillet d'information du 24 mai a repris en détail le choix du concert 2021 et les modalités d'inscription.

Nous comptons 17 inscrits à ce concert exceptionnel.

Le concert aura lieu le **vendredi 22 octobre 2021 à 2000 Hr à l'OPRL**, si le Covid le permet.

d. Repas de Corps

Le Repas de Corps sera organisé dans la semaine du 16 au 19 novembre.

e. Voyage 2022 (Yvan Baudoin)

Dans le feuillet d'information du 24 mai, Yvan Baudoin nous proposait un séjour d'une semaine en France, du **14 au 21 mai 2022 dans l'Ardèche méridionale**

Le site Cap France de Lou Capitelle (www.loucapitelle.com) accueillera 22 participants au cours d'un séjour prévu du 14 au 21 mai 2022. **Quelques chambres sont encore disponibles en réserve** (contactez l'organisateur par mail via « yvan.baudoin@skynet.be » ou par Tel au 0497/509.244). Ce séjour en pension complète (de coût variant de 860 à 1100€/pp selon les modalités de chambre (double ou individuelle) et de transport (en voiture ou en bus)), offrira un programme particulièrement attractif qui sera adapté en début d'année prochaine pour combiner tourisme et, pour celles et ceux qui le désirent, randonnées spécifiques.

Voir onglet « Voyages ».

4. Sondage pour les activités futures

Il semblerait que notre choix récurrent, de choisir le mardi pour organiser nos activités rencontre moins d'adhésion de la part de plusieurs membres. Ce phénomène, que nous ne nous expliquons pas vraiment, est-il dû à une modification de nos habitudes suite à la crise du Covid-19 ?

Quoiqu'il en soit, il nous tient à cœur d'essayer de trouver la meilleure solution pour rassembler le maximum de nos membres lors des activités.

Aussi, nous lançons ce sondage afin d'essayer de déterminer quel serait le jour, ou le demi-jour pour une activité de courte durée, qui rencontrerait la plus grande préférence auprès de nos membres.

Etant donné, que le lundi est réservé aux marches de la Légia et de la Légia+, votre choix doit se porter sur les 4 autres jours de la semaine, tout en sachant que le 3^{ème} jeudi du mois est consacré aux activités des « Dames de la Cité ardente ».

Nous vous demandons, donc, de nous faire part de vos souhaits via le questionnaire repris sous l'onglet « Activités futures ». Nous vous demandons de mentionner votre choix préférentiel du Jour de l'activité (mardi, mercredi, ...) et votre ordre de priorité en mentionnant 1, 2..., Il en est de même pour des demis journées. Vous pouvez également signaler les options que vous rejetez a priori en indiquant « NON »

Nous sollicitons votre réponse pour le 15 août au plus tard.

Quelle que soit la (les) solutions que nous serons amenés à prendre en considération, nous ne mettrons celle(s)-ci en œuvre qu'à partir du mois de septembre.

5. Reprise de la Chambre de la Construction de Liège

Vous avez appris avec notre feuillet d'information du 22 février que le traiteur Soszna avait arrêté définitivement ses activités au sein de la Chambre de la Construction de Liège (CCL) situé dans la galerie de la Sauvenière. Nos membres connaissent parfaitement l'endroit puisque la plupart des dernières conférences ont eu lieu à cet endroit dont la dernière du 03 mars 2020 donnée par le Dr Boxho sur les anecdotes médico-légales de France.

Le traiteur « Tip Toque » a repris le flambeau et a ouvert la salle de la CCL dès le 09 juin. Cet établissement a son siège rue du Bay-Bonnet 14 à 4620 Fléron (www.tiptoque.be) et assure les services de restauration de la CCL.

Nous attendons le détail sur les nouvelles possibilités, les types de menu et surtout, sur les nouveaux tarifs.

6. Legia

Comme vous le savez, la Legia et la Legia+ ont repris leurs randonnées. Ceux qui sont intéressés, peuvent consulter le site internet de la Legia pour obtenir tous les détails sur les prochaines marches, les lieux et les DTG des rendez-vous, les mesures de protection en vigueur, etc. Autrement, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec Philippe Labarbe pour la Legia (philippe.labarbe.be@gmail.com ou par Tel au 0483/741251) ou avec Jean Remy pour la Legia+ (remyjghm38@gmail.com ou par Tel au 0495/661388).

Legia : 28 juin, balade de 15 Km autour de Visé. RV à 1000 Hr rue Navagne à Visé (près du pont-barrage)

05 juillet, dans les environs de Solières

Legia+ : 05 juillet balade de 7,5 Km autour de Cointe. RV à 0945 Hr boulevard Kleyer à Cointe (Liège).

7. Réunion

L'OA a pu tenir le 08 juin une réunion chez le président afin de déterminer les problèmes urgents et d'amorcer des pistes de solution. La révision des statuts et du ROI de la SROR a été aussi analysée afin de donner à notre administrateur le point-de-vue du cercle à défendre lors des prochains débats de l'Organe d'Administration National. Le budget et l'organisation interne actuelle et future ont aussi fait l'objet d'une analyse approfondie.

Une réunion sera tenue le 27 juillet au CC R&A (ancien arsenal) de Rocourt mais sera limitée à l'Organe d'Administration, aux conseillers et aux organisateurs des prochaines activités. En effet, les dernières décisions du Chef de la Défense nous ouvrent enfin les portes du quartier mais en nombre très limité. La salle Ste-Barbe où nous tenions habituellement nos réunions, a été aménagée pour ne plus accueillir que 11 personnes au maximum. Sont invités à cette réunion : JL. Rolland (Président), L. Dussaussois (Secrétaire), M. Cornille (Trésorier), Y. Baudoin (Administrateur), P. Comanne (Conseiller cérémonies), P. Labarbe (président Legia), D. Charlot (Act Aou), JP. Deconinck (Act Sep ou Oct) et J. Graff (Act Nov).

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans un bâtiment militaire et il devra être porté pendant toute la durée de la réunion. Le masque ne doit plus être porté à l'extérieur des blocs. Suite aux mesures, il ne sera pas possible de prendre le verre de l'amitié au sein du quartier.

Le nouveau système de garde civile nous oblige à renseigner nos participants au S2 du quartier avant le 20 juillet. L'ancienne carte d'accès n'est plus valable et les membres invités devront se présenter individuellement au Corps de garde pour se faire enregistrer. N'oubliez pas votre carte d'identité qui sera déposée au corps de garde pendant la durée de la réunion. Vu ces contraintes, il est demandé aux participants de confirmer leur présence à notre Secrétaire avant le 19 juillet.

8. Niveau national et les autres cercles

a. Assemblée Générale de la SROR

Les ASBL doivent tenir leur assemblée générale (AG) avant le 30 juin. Avec les mesures sanitaires, il n'était pas possible d'organiser cette année une séance en présentiel. Une AG virtuelle pouvait être légalement tenue à la place de l'AG traditionnelle et le BI-568 détaillait le programme et la façon d'y participer. Ce fut un succès vu le nombre des réponses reçues, ce qui fut bien utile pour cibler les mesures à prendre. Malheureusement, les membres de Liège n'ont pas répondu à l'appel et par conséquent, Liège a eu peu d'impact dans l'ensemble des votes reçus.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité ; le trésorier et les administrateurs sont déchargés par l'AG pour leur gestion financière. Les budgets 2021 et 2022 ont été approuvés à la majorité.

Les cotisations 2022 ont été approuvées à 90 % des voix : elles sont maintenues à minimum 22 et 14 €, les cercles pouvant demander plus pour établir un budget 2022 en équilibre ou en boni à leur niveau. La ristourne des cotisations pour le niveau National reste fixée à 11 € par membre. Nos membres ne payeront qu'une seule cotisation à notre Trésorier qui globalisera et paiera la part du National de chaque membre. Il NE faudra PAS payer la cotisation 2022 avant le mois de janvier 22. L'appel sera fait dans notre feuillet d'Info du mois de décembre 21.

Le président de la SROR, Benny Croes, reste en fonction jusqu'à l'AG de juin 2022 afin de pouvoir entériner les nouveaux statuts sous sa présidence. Il sera remplacé en juin 2022 (AG 22) par Jean-Luc Rolland. L'échange ne pouvait avoir lieu cette année car Jean-Luc était impliqué dans le groupe de travail ayant établi les nouveaux statuts et le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). Jean-Louis Mehren restera le Secrétaire national pendant toute la présidence de Jean-Luc.

Le rapport de cette Assemblée Générale virtuelle se trouve dans le Bulletin d'Information national (BI-569) que les internautes ont reçu le 24 juin. Les imprimés seront diffusés sous peu.

b. Réunions du bureau et de l'OA national

Une réunion du Bureau a eu lieu à l'ERM le vendredi 11 juin. Elle a été suivie le 18 juin par une séance de l'Organe d'Administration national.

Le projet des nouveaux statuts et du nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) a été débattu. Les deux documents ont été approuvés à l'unanimité par les administrateurs présents. Les nouveaux statuts seront édités prochainement dans un Bulletin d'Information national (BI) consacré uniquement à ce sujet. Les Doc N et F paraîtront en même temps, ce qui pourrait retarder l'édition car la traduction des textes légaux demande évidemment beaucoup de temps et plusieurs contrôles.

Les statuts réclament une attention particulière et l'adhésion de tous nos membres. Le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) n'est que les mesures d'application de ces statuts. Nous demandons à nos membres une lecture attentive de ce BI lors de sa parution et de transmettre rapidement leurs remarques à notre président et à notre administrateur.

La prochaine réunion de l'OA national aura lieu le 27 ou le 30 septembre à l'Ecole Royale Militaire. Elle se focalisera sur la problématique des budgets futurs.

c. **Règlement interne du cercle de Liège**

Il est spécifié dans les nouveaux statuts que chaque cercle non asbl doit éditer ses propres règlements qui feront parties intégrales des documents légaux de la SROR. L'Organe d'Administration de votre cercle se penche déjà sur ce problème. Un projet sera présenté aux membres en fin d'année.

9. **Cérémonies patriotiques**

a. **Cérémonie du 21 Jul à Liège**

Le Collège communal de la ville de Liège, le Commandement militaire de la province et le Comité d'Entente des groupements patriotiques organisent une cérémonie le 21 juillet à l'occasion de la Fête nationale belge.

0945 Hr : accueil des invités

1000 Hr : dépôt de fleurs au « Monument Charles Rogier », au monument « Aux Libertés liégeoises » et au Monument National de la Résistance (MNR).

1100 Hr : Te Deum en la cathédrale Saint-Paul

1200 Hr : fin de la cérémonie.

Le cercle déposera une gerbe de fleurs au pied du MNR au nom de la SROR.

Le port du masque est obligatoire pendant la cérémonie. Il n'y aura pas de réception après le Te Deum. Des emplacements de parking seront réservés dès 0900 Hr au Parc d'Avroy et des navettes de bus assureront les déplacements aller-retour entre le MNR et la cathédrale.

b. **Statue du Roi Albert I à Robermont**

Au début de cette année, le buste du Roi Albert 1^{er} a été volé dans l'enclos patriotique du cimetière de Robermont (Liège), ainsi que quelques plaques d'identification sur des tombes individuelles.

L'ASBL " Roi ALBERT 1^{er} " a décidé de faire fabriquer un nouveau buste qui sera installé au même endroit. Notre Cercle est représenté dans cette ASBL par Philippe Comanne.

Le devis pour la réalisation d'un nouveau buste se monte à 9000 € environ et l'ASBL ne peut couvrir cette facture. Elle a déjà reçu à cet effet près de 2000 €, et crie au secours pour rassembler le reste.

Un des buts de la SROR étant de « stimuler toute action qui promeut l'attachement à la Dynastie », l'OA du cercle a décidé de faire un don de 250 € à cette ASBL dans le cadre de ce projet particulier.

Nos membres sont aussi invités à faire un geste en versant un don au n° de compte BE04 0004 4690 1531 de l'ASBL ROI ALBERT 1 avec la communication « Buste Roi Albert à Robermont ».

10. **Divers**

a. **Le nouveau permis de conduire belge**

Les anciens permis de conduire en carton sont remplacés par des permis de conduire du type « carte bancaire ». Ils ont une validité limitée. Nos anciens permis ne seront plus valables dès le 01 janvier 2033. Beaucoup de membres de la SROR se posent des questions sur leur permis : l'ancien est-il toujours valable aujourd'hui à l'étranger ? Peut-on encore louer une voiture à l'étranger avec l'ancien permis ? Quelle est la durée de validité du nouveau permis ? Que coûte le nouveau permis ? Faut-il passer des examens pour l'échange des permis ? Est-il vrai que le permis diffère d'une région à l'autre en Belgique ? etc.

Le document qui se trouve sous l'onglet « Divers » résume tous les problèmes détectés et vous communique un maximum de renseignement sur ce sujet. Plusieurs sites internet en parlent mais nous recommandons de ne consulter que les sites officiels du SPF Mobilité ou de la Région wallonne qui sont très complets en la matière.

b. **Organe d'Administration du cercle en 2022**

Nous attendons toujours les candidatures pour les postes de président et de trésorier de votre cercle, postes vacants dès janvier 2022. Actuellement, aucune proposition ne nous est parvenue.

Jean-Luc Rolland, Président

Luc Dussaussois, Secrétaire